



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Moni
bel



20067177

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

05 JUIN 2020

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0458 826 430**

Nom

(en entier) : **REFRACTORY PARTNERS**

(en abrégé) :

Forme légale : **S.A.**

Adresse complète du siège : **route de Wallonie, 1 à 7011 Ghlin**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'administrateurs

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an 2020, le 15 mai au siège social à 7011 GHLIN, s'est réunie l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SA REFRACTORY PARTNERS. La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Mr FONTAINE Serge.

Mr le Président constate que, d'après la liste de présence, sont présents, ou représentés par procuration, la majorité des actionnaires selon liste de présence signée en annexe.

M Le Président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

- 1°_ Lecture du rapport du conseil d'administration ;
- 2°_ Approbation des règles comptables de continuité ;
- 3°_ Examen et approbation du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31/12/2019 ;
- 4°_ Décharge à donner au conseil d'administration ;
- 5°_ Renouvellement de mandats d'administrateur ;
- 6°_ Démission d'un administrateur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour.

- 1°_ Lecture du rapport de gestion

Lecture est faite par Mr FONTAINE Serge du rapport du conseil d'administration pour l'année comptable écoulée.

- 2°_ Approbation des règles comptables de continuité

L'assemblée approuve à l'unanimité l'application des règles comptables de continuité telles qu'exposées dans le rapport de gestion.

- 3°_ Examen et approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2019

(.....)

- 4°_ Décharge à donner au conseil d'administration

A l'unanimité, l'Assemblée Générale donne par un vote spécial décharge au conseil d'administration de 2019.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

5°_ Renouvellement de mandats d'administrateur

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler pour une durée de 6 ans le mandat des administrateurs suivant :

- Refractaires Serge Fontaine S.R.L. (BE0545.822.958) représentée par M. Serge Fontaine en tant qu'administrateur-délégué avec effet à ce jour ;
- Enetec S.R.L. (BE0547.977.546) représentée par M. Dominique DEJEAN en tant qu'administrateur avec effet à ce jour ;
- Fontaine Stéphane (NN 66.11.26-119.79) en tant qu'administrateur avec effet à ce jour.

6°_ Démission d'un administrateur

A l'unanimité l'assemblée générale approuve la démission de M. Serge Fontaine (NN 69.08.25-109.64) en tant qu'administrateur avec effet à ce jour.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 10 heures 55.

Les actionnaires,

Refractaires Serge Fontaine SRL
Représentée par Serge Fontaine

FONTAINE Serge

REFRACTORY PARTNERS S.A., représentée par REFRACTAIRES SERGE FONTAINE SRL, agissant en tant qu'administrateur-délégué et représentée par Monsieur Serge FONTAINE agissant en tant que gérant.